

ANNEXE N°2

CODIFICATION DES VOEUX

◆ Code du vœu « tout poste de l'académie » = 01 (type de vœu = académie)

◆ Code du vœu « Zone de remplacement » = 01 (type de vœu = ZR académique)

◆ Code des vœux « tout poste dans un groupement d'arrondissements » = (type de vœu = groupement de communes)

Par commodité, les arrondissements sont indiqués ci-dessous dans un ordre numérique croissant.

Groupe 1 nord-est, arrondissements 1, 2, 3, 4, 10, 19 = code 075971

Groupe 2 est, arrondissements 11,12, 20 = code 075972

Groupe 3 nord, arrondissements 8, 9,17,18 = code 075973

Groupe 4 ouest, arrondissements 7, 14,15,16 = code 075974

Groupe 5 sud, arrondissements 5, 6,13,14 = code 075975

Par contre, ces groupements d'arrondissements ne sont pas ordonnés. L'affectation s'effectue de manière indifférenciée au sein d'un même groupement d'arrondissements

◆ Code des vœux « tout poste dans un arrondissement » : (type de vœu : commune)

1^{er} = 075101 11^{ème} : 075111

2^{ème} = 075102 12^{ème} : 075112

3^{ème} = 075103 13^{ème} : 075113

4^{ème} = 075104 14^{ème} : 075114

5^{ème} = 075105 15^{ème} : 075115

6^{ème} = 075106 16^{ème} : 075116

7^{ème} = 075107 17^{ème} : 075117

8^{ème} = 075108 18^{ème} : 075118

9^{ème} = 075109 19^{ème} : 075119

10^{ème} = 075110 20^{ème} : 075120

◆ Codes des vœux « établissement » = numéro d'immatriculation de l'établissement (type de vœu : établissement)

N.B. : pour chacun de ces vœux larges, il est possible de préciser un type d'établissement (lycée, collège, lycée professionnel) : dans ce cas, ces vœux sont considérés comme précis et aucune bonification n'est attribuée.

Les sections d'enseignement professionnel (SEP) de lycée polyvalent sont assimilées aux lycées professionnels.